



Résumé des normes et des modalités d'évaluation Année scolaire : 2020-2021

Communications officielles pour l'année scolaire 2020-2021	
1 ^{re} communication	<u>Première communication écrite</u> Une première communication vous sera remise le 18 novembre 2020, comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Le 19 novembre, il y aura une rencontre avec l'enseignant de votre enfant.
1 ^{re} étape	<u>Premier bulletin</u> Le premier bulletin couvrira la période du 31 août 2020 au 22 décembre 2020 et comptera pour 50% du résultat final de l'année. Le deuxième bulletin sera disponible sur Mozaïk Parent le 20 janvier 2021. Il y aura une rencontre avec l'enseignant de votre enfant le 21 janvier.
2 ^e étape et bilan	<u>Deuxième bulletin</u> Le deuxième bulletin couvrira la période s'échelonnant du 7 janvier 2021 jusqu'à la fin de l'année, soit le 23 juin 2021 et comptera pour 50 % du résultat final de l'année. Il sera disponible sur Mozaïk Parent dès le 5 juillet 2021.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, tout au long des étapes, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, etc.



PRINCIPALES ÉVALUATIONS POUR LES ÉLÈVES D'ÂGE PRÉSCOLAIRE

- *Agir sur le plan sensoriel*
- *Affirmer sa personnalité*
- *Interagir de façon harmonieuse*
- *Communiquer*
- *Construire sa compréhension du monde*
- *Mener un projet à terme*

À la fin de la première étape ainsi qu'à la fin de la deuxième étape, les élèves seront évalués sur l'ensemble des compétences. Les enseignants préconisent l'observation comme moyen privilégié pour la prise d'information. Cette observation porte sur des attitudes, des comportements, des démarches, des stratégies et des réalisations.

PRINCIPALES ÉVALUATIONS POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Français

Pendant l'année scolaire, les élèves seront évalués en lecture, écriture et en communication orale. De plus, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens. Une épreuve obligatoire en lecture et en écriture sera administrée à la fin des cycles 2 et 3; donc en 4^e et 6^e année. Celle-ci comptera pour 10% du résultat final.

Mathématique

À la fin des étapes 2 et 3, les élèves seront évalués pour leur raisonnement mathématique et pour la résolution de problème. De plus, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens. Une épreuve obligatoire sera administrée à la fin des cycles 2 et 3; donc en 4^e et 6^e année. Celle-ci comptera pour 10% du résultat final.

Informations complémentaires

Outre le français, les maths, science et technologie, géographie et histoire ainsi que l'éducation physique, les matières suivantes qui sont au programme de votre enfant seront évaluées aux 2 étapes : anglais, arts plastiques, éthique et culture religieuse ainsi que musique.